

**Catégorie du marché monétaire CI - Série P
12 janvier 2024**

Le présent document contient des renseignements essentiels sur le/la Catégorie du marché monétaire CI (le « fonds »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion mondiale d'actifs CI au 1-800-792-9355, à l'adresse servicefrancais@ci.com, ou visitez le www.ci.com/fr/.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Depuis le 4 juillet 2023, les frais de gestion de la série P du fonds ont été réduits, passant de 0,45% à 0,14%, ce qui a pu entraîné une réduction du RFG de cette série par la suite. Vous trouverez plus de détails sur les frais de gestion dans le prospectus simplifié du fonds.

Bref aperçu

Code(s) du fonds :	CA 58019	Gestionnaire du fonds :	Gestion mondiale d'actifs CI
Date de création de la série :	25 mars 2015	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion mondiale d'actifs CI
Valeur totale du fonds au 30 novembre 2023 :	343,47 millions \$	Distributions :	Mensuelles. Dividendes sur les gains en capital (s'il y a lieu), annuellement. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des titres supplémentaires, à moins que vous ne demandiez de les recevoir en espèces.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,01 %	Placement minimal :	500 \$ (initial) / 25 \$ (subséquent)

Dans quoi le fonds investit-il?

Catégorie du marché monétaire CI cherche à maximiser le revenu à court terme et à préserver le capital en investissant la quasi-totalité de son actif dans des titres du Fonds marché monétaire CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des instruments du marché monétaire qui arrivent à échéance dans moins de 365 jours. Le conseiller en valeurs du fonds sous-jacent peut aussi choisir d'investir jusqu'à 5 % dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds sous-jacent au 30 novembre 2023. Les placements du fonds sous-jacent changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2023)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	89,4 %
2. Fortified Trust, 2,558 %, 23 mars 2024	3,9 %
3. Banque Toronto-Dominion (La), taux flottant, 31 janvier 2025	2,4 %
4. Gouvernement du Canada, 0 %, 24 octobre 2024	2,3 %
5. Metropolitan Life Global Funding I, taux flottant, 15 juin 2026	1,5 %
6. Banque Manuvie du Canada, 2,38 %, 19 novembre 2024	0,5 %

Pourcentage total des dix principaux placements 100,0 %

Nombre total de placements 6

Répartition des placements (au 30 novembre 2023)

● Espèces et équivalents	89,3 %
● Revenu fixe	10,7 %


Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement plus élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Gestion mondiale d'actifs CI estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **faible**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques d'y investir? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

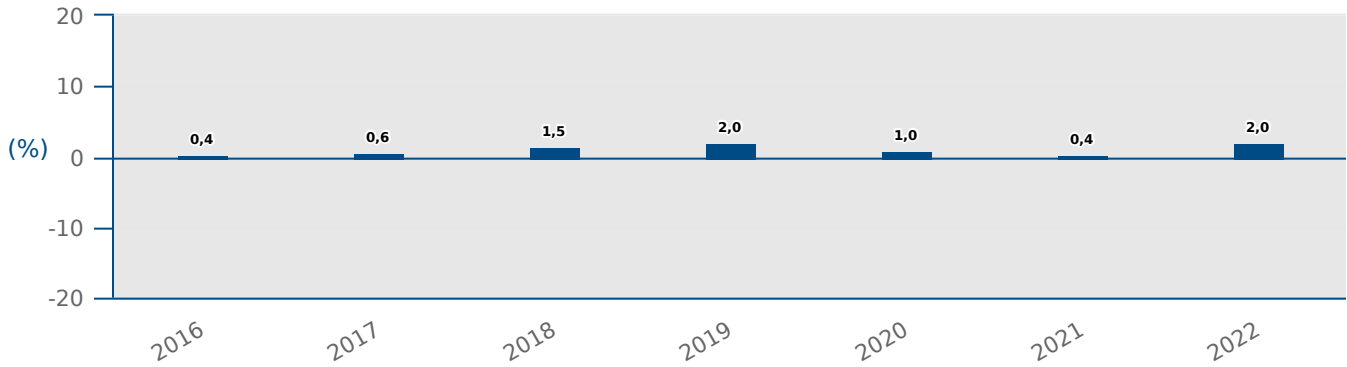
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement annuel des titres de série P du fonds au cours de la dernière année civile des 7 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des titres de série P du fonds au cours de chacune des 7 dernières années civiles. La valeur de cette série du fonds n'a pas diminué au cours de ces années civiles. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques antérieurs associés au fonds mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des titres de série P du fonds sur 3 mois au cours des 7 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	0,9 %	31 décembre 2022	Votre placement aurait augmenté à 1 009 \$.
Pire rendement	0,1 %	30 novembre 2021	Votre placement aurait augmenté à 1 001 \$.

Rendement moyen

Au 30 novembre 2023, le placement d'une personne qui a investi 1 000 \$ dans des titres de série P du fonds à sa création vaut 1 131 \$, soit un taux de rendement annuel composé de 1,4 %.

À qui ce fonds est-il destiné?

Ce fonds pourrait vous convenir si vous :

- êtes disposé à accepter un niveau de risque faible
- cherchez à préserver votre capital

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt. Si vous détenez le fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des titres de série P du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ne sont payables lorsque vous détenez des titres de série P du fonds.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série du fonds.

Au 30 septembre 2023, les frais des titres de série P du fonds s'élevaient à 0,01 % de sa valeur, ce qui correspond à 0,10 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit de certains frais du fonds de la série.	0,01 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,01 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à la société de votre représentant lorsque vous détenez des titres de série P du fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des titres du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	Aucuns frais de négociation à court terme ne sont exigés pour ce fonds.
Frais d'échange	Aucuns frais d'échange ne sont exigés pour ce fonds.
Frais de gestion de la série P	Vous payez directement à nous des frais de gestion pouvant atteindre 0,14 % par année de la valeur liquidative de votre placement dans les titres de série P du fonds.
Frais en cas de chèque sans provision	Si un paiement est refusé par votre banque pour quelque raison que ce soit, nous vous réclamerons des frais de 25 \$.
Frais de service de la série P	Vous pourriez devoir payer directement des frais de service de la série P négociés entre vous et votre représentant (agissant pour le compte de sa société) et perçus par un rachat trimestriel par nous, au nom de la société de votre représentant, des titres de votre compte correspondant au montant des frais de service. Il n'y a aucuns frais de rachat payables à l'égard de ces rachats. Les frais de service de la série P négociés ne doivent pas être supérieurs à 1,25 % par année de la valeur liquidative des titres de la série P du fonds que vous détenez dans votre compte.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit:

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion mondiale d'actifs CI. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Gestion mondiale d'actifs CI

15, rue York 2^e étage
Toronto (ON) Canada
M5J 0A3

Numéro sans frais : 1-800-792-9355
Courriel : servicefrancais@ci.com
www.ci.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Gestion mondiale d'actifs CI est une dénomination commerciale enregistrée de CI Investments Inc.